Trente-cinquième Année. — N° 304 UN NUMERO : 15 CENTIMES. LUNDI 10 NOVEMBRE 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 9 NOVEMBRE 1890

NOUVELLES DU JOUR

Encore deux voyageurs transportés comme colis

Paris, 8 novembre. — Ce matin, à l'arrivée du train venant de Barcelone, on a déchargé une malle assez volumineuse.

A peine ce colis était-il descendu sur le quai qu'on en voyait sortir successivement un jeune espagnol, âgé d'une vingtaine d'années, puis un petit nègre âgé de 18 ans.

Comme ces deux étrangers voyageurs ne parlent que très imparfaitement le français, on n'a pas pu savoir exactement quel était leur dessein en se faisant transporter dans ce colis.

On suppose cependant qu'ils viennent chercher du travail à *Paris*. La malle était très bien aménagée. Les deux voyageurs avaient emporté toutes les provisions nécessaires.

Le scandale de Toulon

Toulon, 8 novembre. — La confrontation de M. Fouroux avec Mme de Jouquières s'est terminée suffisamment tôt pour permettre à quelques personnes autorisées par le juge d'instruction de voir le maître de Toulon.

M. Fouroux a affecté auprès de tous ses visiteurs, parents ou amis, la plus grande confiance dans l'issue des poursuites. Il espère avant peu être l'objet d'une ordonnance de non lieu.

M. de Caprivi en Italie

Milan, 8 novembre. — Le chancelier et M. Crispi ont eu une courte entrevue avant le déjeuner.

Le dîner de la Cour aura un caractère privé.

M. de Caprivi, en recevant ce matin la colonie allemande, *aurait* démenti qu'il ait eu une entrevue avec M. de Kalnocky.

Il aurait déclaré, en outre, que jamais il n'y avait eu une période aussi calme pour la politique internationale que la période actuelle et aurait ajouté que, en ce moment, on n'avait aucune appréhension pour l'avenir.

M. de Caprivi en Italie

Milan, 8 novembre. — MM. de Caprivi et Crispi *sont partis, avec leur suite*, pour Monza, à cinq heures trente.

Grévistes condamnés

St-Etienne, 8 novembre. — Cinq grévistes de St-Roche-la-Molière, ont comparu aujourd'hui, en police correctionnelle, pour entraves à la liberté de travail.

Un des prévenus a été condamné à 15 jours de prison, les autres, à 8 jours de la même peine.

Le tarif général des douanes

Paris, 8 novembre. — Les amendements suivants sont proposés au projet de loi sur le tarif général des douanes :

TABLEAU A. — TARIF D'ENTRÉE. — 1° Par Messieurs des Rotours, de Montalembert, Emile Dubois (Nord) Georges Graux, Pierre Legrand, André Deprez, Maxime Lecomte, Haynaut, Ledieu, Viger, de Lagorisse et Trannin. *Matières végétales* : « Modifier ainsi qu'il suit, le chapitre 89 : « Graines de betteraves, par kilogr. Tarif général à 30 c.; tarif minimum, 20 c., autres graines à ensemencer, par 100 kilos, tarif général, 3 francs.; tarif minimum. 3 fr. »

2° Par MM. Deprez, Boulanger Bernet, Ledieu et Georges Graux; *Matières animales*, produits et dépouilles d'animaux : Modifier ainsi le paragraphe 23 : « Laines, y compris celles d'alpaga, de lama, de vigogne, de yack et le poil de chameau : en masse, tarif général par 100 kilos, maximum, 30 fr.; minimum, 20 fr.; peignées ou cardées, 45 fr., 35 fr.; teintes, 45 fr., 35 fr.; déchets de laine, 15 fr., 10 fr. »

Matières végétales. — Filaments, tiges et fruits à ouvrer. Modifier ainsi le paragraphe 142 : « Laines et chanvres bruts, tarif général par 100 kilog. général minimum 3 fr., minimum 2 fr.; lins et chanvres teillés, peignés ou en étoupes 6 fr., 4 fr.; jute en brins 3 fr., 1 fr. 50; jute teillé, tordu ou peigné 6 fr., 3 fr.; phormium, tenax, abaca et autres filaments végétaux non dénommés, bruts 3 fr., 1 fr. 50, phormium, tenax, abaca et autres filaments végétaux non dénommés, teillés, tordus, peignés ou en étoupes, 6 fr., 3 fr.

Les produits chimiques. — La sous-commission des produits chimiques a décidé, en principe, de relever les chiffres du tarif maximum et de mettre un droit proportionnel sur l'alun et de réserver la question des engrais chimiques.

M. Peytral a été chargé du rapport sur les produits chimiques purs et M. Prévet, de celui sur les teintures, couleurs, etc.

La France et la Russie

Bruxelles, 8 novembre. — Le *Nord* signale, dans une lettre de Saint-Pétersbourg, « l'excellente impression qu'ont produite sur le public russe l'attitude si sympathique de la population parisienne à la cérémonie du mariage de Mlle de Morhenheim avec le vicomte de Sèze, et le touchant témoignage d'extrême amabilité dont la jeune mariée a été comblée par de nombreux représentants de la haute société française, ainsi que du gouvernement de la République.

« Le jour de cette brillante et édifiante solennité a certainement ajouté un nouvel et solide anneau à la chaîne des rapports amicaux qui unissent les nations française et russe ».

L'interview Naquet

Paris, 8 novembre. — M. Naquet proteste en ces termes contre une interview qu'a publiée le *Siècle*, ce matin :

« Il y a là une série d'erreurs, de contre-vérités, d'allégations mensongères et odieuses qui ne sont jamais sorties de ma bouche.

» Comment aurais-je dit que Rochefort a été chez M. de Mackau, alors que certainement il n'y a jamais mis les pieds?

» Comment aurais-je tenu sur Mme la duchesse d'Uzès les propos que me prête M. Amaudru ?

» Comment aurais je *calomnié en bloc mes anciens* collègues du comité national qui sont séparés de moi en ce moment, mais pour lesquels j'ai conservé toute mon estime ? »

L'incident de Yambuya

Londres, 8 novembre. — Le correspondant du *Times* à New-York a eu un entretien avec Stanley qui lui a retracé toute l'histoire du camp de Yambuya.

Il résulte de ce récit, que le major anglais Barttelot était d'une bestialité sans exemple ; il frappait constamment, au hasard, avec un bâton à pointe d'acier, les indigènes qui se trouvaient sur chemin, mordait les femmes ; il tua même à coups de talon de botte un enfant noir qui le servait et en fit périr un autre sous le fouet.

De semblables exécutions d'adultes étaient journalières et rehaussées de raffinements de barbarie.

De pareils faits devaient nécessairement provoquer la vengeance dont le major Barttelot fut la victime.

Un autre officier, mort également à Yambuya, serait aussi coupable que lui ; un jour, il livra une jeune fille aux indigènes, la leur fit tuer et manger, uniquement pour dessiner, d'après nature, une scène de cannibalisme.

Naissance princière

Copenhague, 8 novembre. — La princesse Marie d'Orléans, femme du prince Waldemar, a heureusement mis au monde un fils.

Le chancelier allemand en Italie

Milan, 8 novembre. — Le chancelier de Caprivi a reçu la colonie allemande, puis est sorti vers dix heures avec sa suite.

Une nouvelle conférence avec M. Crispi a eu lieu l'après-midi.

Au Conseil des ministres

Paris, 8 novembre. — Les ministres se sont *réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de* M. Carnot.

La séance a été très courte.

M. Constans fit signer un décret convoquant pour le 4 janvier les électeurs sénatoriaux série *C, qui comprend les départements de l'Orne à* l'Yonne, plus Oran et l'Inde.

Les conseils municipaux se réuniront le 30 novembre pour nommer les délégués.

Seront en outre convoqués pour les mêmes dates *les électeurs sénatoriaux du Nord et de* la Côte-d'Or, pour remplacer MM. Cirier et Calmon.

UN ÉMULE DU P. DIDON

EXTRAIT DE LA « PAIX » DE PARIS

Chez M. James Tissot. — L'œuvre du peintre. — Exposition future.

On disait, à propos du dernier livre du Père Didon — ce *Jésus-Christ* qui n'est pas comme le *Jésus-Christ* de Louis Veuillot, une réponse à celui de Renan, mais le livre d'un pèlerin — on disait qu'un peintre de grand talent s'était rencontré à Jérusalem avec le moine et qu'à la suite de cette rencontre une sorte d'association mystique s'était formée entre eux et avait fait de ces hommes les artisans de la même œuvre, l'éloquence de l'un devant, dans le même livre, s'appuyer sur la virtuosité sympathique de l'autre.

Qu'y avait-il de vrai dans l'annonce de cette fraternité de l'artiste mondain et de l'orateur catholique, qui, lui aussi, au pied de la chaire de Saint-Philippe du Roule, avait pu distinguer l'hommage frémissant du Paris profane épris de sa parole ? Était-ce bien une fraternité d'armes née au seuil du tombeau de Godefroid de Bouillon, sur un sol témoin de vingt batailles où coula largement le vieux sang de France ? Le peintre des *Parisiennes* avait-il trouvé là-bas son chemin de Damas, et allait-il entreprendre une croisade avec le disciple de Lacordaire ?

Nous le savons aujourd'hui. L'accueil bienveillant que nous a fait M. James Tissot nous autorise à le dire. S'il défend son *home* contre les photographes et les indiscrets, il ne fait point mystère du but nouveau qui remplit sa vie. Paris, dans quelques années, pourra lui-même apprécier la sincérité de son effort dans une exposition générale de son œuvre. Celle-ci n'est point unie à celle du Père Didon; elle en est, au contraire, absolument indépendante; mais, elle aussi, célèbre la vie du Christ.

C'est en se rendant d'Alexandrie à Jaffa que M. James Tissot a rencontré le Dominicain. Ils n'ont point visité la Palestine ensemble. Le père Didon avait sa caravane et le peintre la sienne. Une association n'eut pas été réalisable. Un peintre en voyage ne saurait prendre le pas alerte de l'écrivain. Ses stations sont plus longues. Il s'arrête là où son œil est séduite par l'apparition du paysage ou du monument qu'il cherche. Un dessin, une aquarelle ne s'enlèvent pas avec la rapidité d'une impression jeté en quelques mots sur un calepin.

D'ailleurs, M. James Tissot farrivait en Judée, avec un plan préconçu. Il voulait faire ce qu'aucun peintre avant lui n'avait fait, poussé par le même esprit : reconstituer la vie du Christ dans une série de peintures où nulle part ne serait abandonnée à la convention et dont il aurait lui-même recueilli sur place tous les *renseignements*.

Ce plan, il l'a suivi et mené à bien, malgré les obstacles. Il a visité toutes les bourgades où Jésus a prêché sa doctrine, parcouru les étapes de son martyre, pris et repris le chemin de Golgotha, minutieusement observé les mœurs et les coutumes, étudié les types, les races, les vêtements, le sol lui-même, les murailles, les débris d'architecture.

Mais son enquête n'a pas été la froide enquête de l'archéologue. L'aride recherche n'étouffait pas en lui l'élan de l'artiste chrétien. Vibrant d'émotion, se heurtant à chaque pas à un souvenir, il revivait le passé, l'évoquait, le retraçait à la hâte sur la toile. C'est ainsi qu'il a rapporté de ce voyage d'immenses cartons remplis de matériaux divers, de tableaux ébauchés, d'esquisses, de croquis.

A son retour, il vit son œuvre grandir encore. La Judée, dont le souvenir ne le quittait plus, le rappelait. Il y retourna. Il recommença le beau pèlerinage. Décidément, il avait trouvé sa véritable voie. Sa destinée était fixée. Lui, le peintre des élégances, était conquis par le drame de la Passion. Et il sentait qu'un charme infini l'attachait pour toujours à ses nouveaux travaux.

Voici plusieurs années que ce charme dure. Confiné dans son atelier de l'avenue du Bois de Boulogne, le peintre ne quitte plus son œuvre. D'un pinceau délicat, il y ajoute chaque jour quelque trait ou l'ébauche de quelque scène nouvelle.

Il nous disait hier : « Je pensais terminer en quatre ans, mais je vois qu'il m'en faudra bien six encore. Et pourtant, je m'isole, je ne sors plus. J'ai remarqué que les interruptions m'étaient préjudiciables et qu'après une absence, même de courte durée, il m'était quelquefois difficile de renouer la chaîne de mes émotions d'artiste. »

Comment ne pas admirer le grand courage de ce patient ? Il renonce délibérément à ses habituels succès des Salons et aux joies de l'eau-forte un art où il excelle, pour se renfermer dans son unique et prodigieux labeur. Comprenez-vous cela ? C'est à croire qu'un éditeur le pourchasse et réclame de son pinceau cette production incessante. Eh bien, non, M. James Tissot n'a pas voulu associer le moindre calcul à son idée. Il reste l'homme du rêve entrevu, l'esclave du devoir qu'il s'est créé lui-même.

Déjà plus de 200 grandes gouaches ont pris rang dans la série superbe. Elles témoignent toutes, par la composition, d'une conscience qu'aucune fatigue n'a lassée et d'une puissance de vision artistique qui produira certainement sur le public une sensation profonde.

Le peintre nous les a montrées comme on montre des enfants dont on est fier, et pourquoi le cacherions-nous? son émotion nous a gagné. Nous avons été touché de la manière dont il a pénétré les douleurs du Calvaire. En vérité, cette histoire du Christ est ici pleine de larmes sincères, comme en d'autres pages elle reçoit des couleurs joyeuses qui font songer aux plus doux chants des vieux poèmes.

Vienne le jour de l'exposition de cette œuvre maîtresse, il se produira dans l'opinion un vif mouvement de surprise. On s'étonnera de voir refleurir, avec l'éclat extraordinaire que lui donnent nos moyens d'études et d'investigations, le pieux réalisme des siècles de foi. Il appartenait donc, dira-t-on, à notre époque bouleversée par les doutes d'exécuter un tel ouvrage ! Mais ne le fait-elle pas un peu tard ?

Depuis longtemps, l'Orient était ouvert à nos artistes. M. James Tissot est le premier qui soit allé lui demander des inspirations sérieuses pour un genre dans lequel la fantaisie et la convention ont régné jusqu'ici en souveraines sûr exclusives. Les croyants lui sauront gré de son acte de foi; mais tout le monde s'inclinera devant l'admirable sincérité de l'artiste.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 8 novembre

Présidence de M. FLOQUET, président.

La Chambre valide sans discussion l'élection de M. Baraud Lacroze dans l'arrondissement de Confians.

LE BUDGET DE 1891

BUDGET DE LA GUERRE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi fixant le budget de 1891. Ministère de la guerre chapitre 1er (remonte générale).

M le colonel Plazanet. — Je dois appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité d'améliorer la remonte. Il faut renforcer les effectifs et créer à bon marché le cheval de guerre de cinq ans, à l'aide de dépôts de transition.

Dans la cavalerie, on réforme quelquefois des chevaux avec trop de facilité; il faut faire des efforts pour obtenir du cheval de guerre une plus longue durée de service. (Très bien ! à droite.)

M. Montaut signale l'intérêt que peut avoir l'armée à acheter des chevaux très jeunes dont elle fera, par une bonne nourriture, des chevaux vigoureux.

M. de Baudry d'Asson. — L'étranger, et en particulier l'Allemagne et l'Italie, accaparent en masse nos jeunes chevaux; près de cent mille sont ainsi sortis de France depuis 1887; on pourrait s'en féliciter au point de vue commercial, s'il n'y avait pas là un danger national.

Le crédit de la remonte est un de ceux qui ne peuvent rester en souffrance. Avant de construire des chemins de fer en Indo-Chine, il faut assurer un service si important pour la défense nationale. (Applaudissements à droite; rumeurs à gauche.)

MM. Riotteau, Bourlier, Paulmier et Cornudet viennent ensuite présenter quelques observations et demandent au ministre s'il ne sera rien changé aux conditions actuelles de la remonte.

M. Casimir Périer, président de la commission du budget. — L'Etat continuera d'acheter des chevaux à trois ans et demi, parce qu'il serait trop difficile de les acheter à cinq ans.

L'élevage n'a donc pas d'inquiétude à concevoir de ce chef.

M. de Plazanet. — Il conviendrait de limiter l'effectif des cavaliers de remonte.

M. le ministre de la guerre. — Il y a actuellement 7 200 chevaux dans les dépôts de transition ; par conséquent, ils manquent à la cavalerie; pour les lui fournir, il suffira de reculer de quelques mois l'âge de renouvellement des chevaux et de réaliser des économies résultant de la remonte de la gendarmerie et du train par des chevaux venant de la cavalerie.

Les commissions de remonte fonctionneront en 1891 avec un troisième officier venant du corps, qui s'adjoindra aux deux officiers permanents.

Aucun dépôt de remonte ne sera actuellement supprimé, mais un certain nombre de chevaux seront envoyés directement au dépôt de transition.

D'ailleurs, il n'y a rien de définitif et tout sera fait avec la plus grande prudence, en vue de fortifier la cavalerie en ménageant les intérêts du Trésor. (Très bien !)

M. de Plazanet. — Je prends acte de ces déclarations.

Le chapitre 41 est adopté.

Les chapitres 42 à 52 (établissements de l'artillerie, du *génie, invalides de la guerre*), sont adoptés.

Chapitre 53 (secours).

M. Déandreis — Je demande sur le chapitre 53 une augmentation de 593.120 francs, pour permettre de relever de cinquante francs le taux des gratifications renouvelables, auxquelles ont droit les sous-officiers et soldats.

Il s'agit de venir en aide au secours d'infirmités très intéressantes.

M. le ministre ne peut qu'appuyer cet amendement.

M. Cochery, rapporteur. — La commission repousse l'amendement.

M. Tony Révillon. — C'est une question d'humanité.

M. Burdeau. — Mais où prendrez-vous cet argent? (Bruit.)

M Tony Révillon. — Il est facile de trouver cette somme en faisant des économies sur les crédits du matériel.

Pour cette année, nous ne demanderons que 250.000 francs. (Très bien ! à gauche.)

M. Burdeau, rapporteur général. — Il est regrettable que de telles dépenses soient engagées par la voie parlementaire. (Violentes protestations à droite et à gauche.)

On invoque ici la question d'humanité (interruptions à droite.)

Si vous adoptiez ce crédit, ce serait l'avant-garde d'autres crédits non moins humanitaires.

La Chambre repoussera donc le crédit. (Vive agitation).

L'amendement de MM. Déandreis et Tony Révillon est mis aux voix.

L'amendement est adopté par 422 voix contre 110. (Sensation).

Le chapitre 54 est adopté avec une augmentation de 250.000 fr

Les chapitres 54 à 60 (dépenses secrètes des exercices clos et périmés) sont adoptés.

La Chambre passe à l'examen des crédits portés à la 2e section (dépenses extraordinaires).

Les chapitres 14 à 17 (équipages de campagne,) armements des places, des côtes) sont adoptés.

Chapitre 18 (armes portatives).

M Boudeau — Pour faire des économies, on a renvoyé près de 1.000 ouvriers de la manufacture de Puteaux, on prétend, assurément à tort, qu'on emploie des étrangers, il y a encore des Belges naturalisés français, et on a congédié un Alsacien qui a vu sa tête mise à prix par l'ennemi en 1870 et qui a été proposé pour la croix de la Légion d'honneur par M. Thiers et le général de Chissey.

Je demande à M. le ministre de la guerre de revenir sur sa décision.

M. de Freycinet. — Le personnel de la manufacture a été diminué parce que pendant les deux années précédentes l'opération de l'armement avait été poussée avec beaucoup d'activité. Du reste, on prévient les ouvriers longtemps avant de les congédier. Quant au fait particulier, je n'en ai pas connaissance n'ayant pas été prévenu à l'avance.

M Boudeau. — Je poserai une question à M. le Ministre après l'avoir prévenu.

Les chapitres 18, 19, 20 et 20 bis (munitions, dépenses diverses) sont adoptés.

Les chapitres 21, 22, 23 (places de la frontière du Nord, de l'Est et du Sud-Est) sont adoptés.

M. de Montfort. — Il faudrait donc économiser sur les crédits demandés 1 million pour assurer à la cavalerie tous les manèges qui lui sont nécessaires.

Sur une réponse de M. de Freycinet qui déclare que sur les 80 manèges nécessaires, 22 seront construits en 1891 (un par chaque corps d'armée, plus 1 à Lyon et 2 à Paris), M. de Montfort retire son amendement.

Les derniers chapitres (dépenses extraordinaires) sont adoptés et la Chambre aborde le budget de la justice.

Les quatre premiers chapitres sont adoptés.

Chapitre 5, (Personnel et cours de cassation).

M. de Belleval demande de réduire le crédit à 179.000 francs.

Il y a à la cour de cassation des individus qui ont été ramassés sur les champs de bataille électoraux.

Cris à gauche : A l'ordre! à l'ordre! (tumulte).

M. Floquet rappelle l'orateur à l'ordre. (Applaudissements à gauche).

M. de Belleval. — Il y a des individus qui ne doivent leur nomination qu'à des influences politiques. (Vociférations à gauche et au centre.)

Il en est d'autres qui la doivent uniquement à la triste influence qui s'est exercée pendant plusieurs années à l'Elysée (nouveau tumulte, à gauche); il en est qui n'ont été nommés que parce qu'ils sont des créatures de Wilson. (Applaudissements aux bancs boulangistes, violentes interruptions à gauche.) Cela vous ne pouvez pas le nier.

Cris : A l'ordre ! à l'ordre !

M. Floquet. — Je vous rappelle à l'ordre pour la deuxième fois. (Applaudissements à gauche.)

M. Floquet consulte la Chambre qui retire la parole à l'orateur pour fin de séance au milieu des protestations de la droite et des applaudissements de la gauche.

L'amendement de M. de Belleval est repoussé par 364 voix contre 40.

Les chapitres 5 à 8 (cours d'appel, d'assises) sont adoptés, chapitre 9 (tribunaux de 1ere instance.)

M. Martineau. — Je propose une réduction de 750.000 francs pour la suppression de 57 tribunaux qui jugent moins de cent affaires.

M. Fallières dit qu'il est impossible d'introduire des réformes par voie budgétaire, et demande le renvoi de la proposition à l'examen de la commission des réformes judiciaires.

M. Dreyfus propose une réduction de 1.000 francs seulement sur ce chapitre. La Chambre aura ainsi manifesté le désir de voir manifester ultérieurement la réforme demandée par M. Martineau.

M. Martineau se rallie à l'amendement de M. Dreyfus.

La commission le repousse.

L'amendement est adopté par 298 voix contre 197.

Le chapitre 9, ainsi modifié et les chapitres 10 à 27 sont adoptés.

L'ensemble du budget de la justice est adopté.

La séance levée à 6 h. 40 est renvoyée à lundi.

LA DERNIÈRE CLASSE

RÉCIT D'UN PETIT ALSACIEN

Ce matin-là j'étais très en retard pour aller en classe, et j'avais grand'peur d'être grondé, d'autant que M. Hamel nous avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes, et je n'en savais pas le premier mot. Un moment l'idée me vint de manquer la classe et de prendre ma course à travers champs.

Le temps était si chaud, si clair.

On entendait les merles siffler à la lisière du bois, et dans le pré Rippert, derrière la scierie, les Prussiens qui faisaient l'exercice. Tout cela me tentait bien plus que la règle des participes, mais j'eus la force de résister et je cours bien vite vers l'école.

En passant devant la mairie, je vis qu'il y avait du monde arrêté près du petit grillage aux affiches. Depuis deux ans, c'est de là que nous sont venues toutes les mauvaises nouvelles, les batailles perdues, les réquisitions, les ordres de la commandature et je pensai sans m'arrêter :

« Qu'est-ce qu'il y a encore ? »

Alors, comme je traversais la place en courant, le forgeron Wachter, qui était là avec son apprenti en train de lire l'affiche, me cria :

— « Ne te dépêche pas tant ! petit, tu y arriveras toujours assez tôt à ton école ! »

Je crus qu'il se moquait de moi, et j'entrai tout essoufflé dans la petite cour de M. Hamel.

D'ordinaire, au commencement de la classe, il se faisait un grand tapage qu'on entendait jusque dans la rue, les pupitres ouverts, fermés, les leçons qu'on répétait très haut tous ensemble en se bouchant les oreilles pour mieux apprendre, et la grosse règle du maître qui tapait sur les tables :

« Un peu de silence ! »

Je comptais sur tout ce train pour gagner mon banc sans être vu; mais justement ce jour-là tout était tranquille, comme un matin de dimanche. Par la fenêtre ouverte, je voyais mes camarades déjà rangés à leurs places, et M. Hamel, qui passait et repassait avec la terrible règle en fer sous le bras. Il fallut ouvrir la porte et entrer au milieu de ce grand calme. Vous pensez, si j'étais rouge et si j'avais peur.

Eh bien, non, M. Hamel me regarda sans colère et me dit très doucement :

« Va vite à ta place, mon petit Frantz; nous allions commencer sans toi. »

J'enjambai le banc et je m'assis tout de suite à mon pupitre. Alors seulement, un peu remis de ma frayeur, je remarquai que notre maître avait sa belle redingote verte, son jabot plissé fin et la calotte de soie brodée qu'il ne mettait que les jours d'*inspection ou de distribution de prix*. Du reste, toute la classe avait quelque chose d'extraordinaire et de solennel.

Mais ce qui me surprit le plus, ce fut de voir au fond de la salle, sur les bancs qui restaient vides d'habitude, des gens du village, assis et silencieux comme nous, le vieux Hauser avec son tricorne, l'ancien maire, l'ancien facteur, et puis d'autres personnes encore. Tout ce monde paraissait triste; et Hauser avait apporté un vieil abécédaire mangé aux bords qu'il tenait grand ouvert sur ses genoux avec ses grosses lunettes posées en travers les pages.

Pendant que je m'étonnais de tout cela, M. Hamel était dans sa chaire, et de la même voix douce et grave dont il m'avait reçu, il nous dit :

« Mes enfants, c'est la dernière fois que je vous fais la classe. L'ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand dans les écoles de l'Alsace et de la Lorraine.... Le nouveau maître arrive demain. Aujourd'hui c'est votre dernière leçon de français. Je vous prie d'être bien attentifs. »

Ces quelques paroles me bouleversèrent. Ah ! les misérables, voilà ce qu'ils avaient affiché à la mairie.

Ma dernière leçon de français....

Et moi qui savais à peine écrire ! Je n'apprendrais donc jamais ! Il faudrait donc en rester là!... Comme je m'en voulais maintenant du temps perdu, des classes manquées à courir les nids ou à faire des glissades sur la Saar! Mes livres que tout à l'heure je trouvais si ennuyeux, si lourds à porter, ma grammaire, mon histoire sainte me semblaient à présent de vieux amis qui me feraient beaucoup de peine à quitter. C'est comme M. Hamel. L'idée qu'il allait partir, que je ne le verrais plus me faisait oublier les punitions, les coups de règles.

Pauvre homme !

C'est en l'honneur de cette dernière classe qu'il avait mis ses beaux habits du dimanche, et maintenant je comprenais pourquoi ces vieux du village étaient venus s'asseoir au bout de la salle. Cela semblait dire qu'ils regrettaient de ne pas être venus plus souvent, à cette école. C'était aussi comme une façon de remercier notre maître de ses quarante ans de bons services, et de rendre leurs devoirs à la patrie qui s'en allait...

J'en étais là de mes réflexions, quand j'entendis appeler mon nom. C'était mon tour de réciter. Que n'aurai-je pas donné pour pouvoir dire tout au long cette fameuse règle des principes, bien haut, bien clair, sans une faute; mais je m'embrouillai aux premiers mots, et je restai debout à me balancer dans mon banc, le cœur gros, sans oser lever la tête. J'entendis M. Hamel qui me parlait :

« Je ne te gronderai pas mon petit Frantz, tu dois être assez puni... voilà ce que c'est. Tous les jours on se dit : Bah ! j'ai bien le temps, j'apprendrai demain. Et puis tu vois ce qui arrive. Ah! ça été le grand malheur de notre Alsace de toujours remettre son instruction à demain. Maintenant ces gens-là sont en droit de nous dire: Comment vous prétendiez être français, et vous ne savez ni parler ni écrire votre langue!.. Dans tout ça, mon pauvre Frantz, ce n'est pas encore toi le plus coupable. Nous avons tous notre bonne part de reproches à nous faire.

» Vos parents n'ont pas assez tenu à vous voir instruits. Ils aiment mieux vous envoyer travailler à la terre ou aux filatures pour avoir quelques sous de plus. Moi-même n'ai-je rien à me reprocher ? Est-ce que je ne vous ai pas souvent fait arroser mon jardin au lieu de travailler ? Et quand je voulais aller pêcher des truites, est-ce que je me gênais pour vous donner congé ?... »

Alors d'une chose à l'autre, M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison. Puis il prit une grammaire et nous lut notre leçon. J'étais étonné de voir comme je comprenais. Tout ce qu'il me disait me semblait facile, facile. Je crois aussi que je n'avais jamais si bien écouté, et que lui non plus n'avait jamais mis autant de patience à ses explications. On avait dit qu'avant de s'en aller le pauvre homme voulait nous donner tout son savoir, nous le faire entrer dans la tête d'un seul coup.

La leçon finie, on passa à l'écriture. Pour ce jour-là, M. Hamel nous avait préparé des exemples tout neufs, sur lesquels était écrit en belle rondo : *France, Alsace, France, Alsace*. Cela faisait comme des petits drapeaux qui flottaient tout autour de la classe pendus à la tringle de nos pupitres. Il fallait voir comme chacun s'appliquait, et quel silence ! On n'entendait rien que le grincement des plumes sur le papier. Un moment des hannetons entrèrent ; *mais personne n'y fit* attention, pas même les tout petits qui s'appliquaient à tracer leurs *batons*, avec un cœur, une conscience, comme si cela encore était du français... Sur la toiture de l'école, des pigeons roucoulaient tout bas, et je *me disais en les écoutant* :

« Est-ce qu'on ne va pas les obliger à chanter en allemand, eux aussi ? »

De temps en temps, quand je levais les yeux de dessus ma page, je voyais M. Hamel immobile dans sa chaire et fixant les objets autour de lui, comme s'il avait voulu emporter dans son regard toute sa petite maison d'école... Pensez ! depuis quarante ans, il était là à la même place, avec sa cour en face de lui et sa classe toute pareille.

Seulement les bancs, les pupitres s'étaient polis, *froissés par l'usage ; les noyers de la cour avaient* grandi, et le houblon qu'il avait planté lui-même enguirlandait maintenant les fenêtres jusqu'au toit. Quel crève-cœur ça devait être pour ce pauvre homme de quitter toutes ces choses, et d'entendre sa sœur qui allait, venait, dans la chambre au-dessus en train de fermer leurs malles ! car ils devaient partir le lendemain, s'en aller du pays pour toujours.

Tout de même il eut le courage de nous faire la classe jusqu'au bout. Après l'écriture, nous eûmes la leçon d'histoire ; ensuite les petits chantèrent tous ensemble le BA BE BI BO BU. Là-bas au fond de la salle, le vieux Hauser avait ses lunettes, et, tenant son abécédaire à deux mains, il épelait les lettres avec eux. On voyait qu'il s'appliquait lui aussi sa voix tremblait d'émotion, et c'était si drôle de l'entendre, que nous avions tous envie de rire et de pleurer. Ah ! je m'en souviendrai de cette dernière classe....

Tout à coup l'horloge de l'église sonna midi, puis l'Angelus. Au même moment, les trompettes des prussiens qui revenaient de l'exercice éclatèrent sous nos fenêtres... M. Hamel se leva, tout pâle, dans sa chaire. Jamais il ne m'avait paru si grand.

« Mes amis, dit-il, mes amis, je... je... »

Mais quelque chose l'étouffait. Il ne pouvait pas achever sa phrase.

Alors il se tourna vers le tableau, prit un morceau de craie, et, en appuyant de toutes ses forces, il écrivit aussi gros qu'il pût :

« VIVE LA FRANCE ! »

Puis il resta là, la tête appuyée au mur, et, sans parler, avec sa main il nous faisait signe :

« C'est fini... allez-vous-en. »

ALPHONSE DAUDET.

FEUILLETON DU 10 NOVEMBRE 1899. — N° 36

LE

CRIME D'UNE SAINTE

Grand roman inédit

DEUXIÈME PARTIE

XI

Le danger

— Elle doit être charmante ! Et je connais bien des amateurs qui la paieraient cher...

— Vous me flattez !...

— Non pas, mademoiselle. Rappelez-vous le temps, heureusement éloigné de nous, où ils se disputaient les petits panneaux dont la rigueur des événements vous forçait à faire argent... Savez-vous qu'elles sont rares les personnes dont le talent peut, dans un moment d'adversité subvenir aux besoins d'une famille.

— Comme vous avez été bon dans ces moments-là, monsieur Corvol. Je n'oublierai jamais votre dévouement et votre délicatesse...

— Oh ! mademoiselle, vous allez me faire rougir !... Ce que vous voulez bien appeler mon dévouement n'était-il pas tout naturel, vis-à-vis de la femme et de la fille de mon bien cher patron, du martyr vénéré auquel je dois tout... Et vous savez aussi, mademoiselle, quel respectueux attachement j'ai pour vous... et pour madame votre mère.

En parlant ainsi, tandis qu'il parcourait avec la jeune fille les longues allées solitaires du parc, dont les feuilles jaunies criaient sous leurs pas, Corvol jeta un regard ardent sur sa campagne.

Madeleine était véritablement ravissante, marchant d'un pas alerte, le buste libre dans une espèce de blouse en tartan gros vert, où sa taille élégante se modelait hardiment, dessinant sur l'étoffe souple des contours élancés et fermes, rappelant les formes divines de la Diane de Houdon.

Ses cheveux blonds comme des épis mûrs étaient simplement tordus sur le dessus de la tête et tenus par un peigne d'écaille sous un grand chapeau de paille dont les larges bords jetaient comme une ombre sur ses yeux bleus aux longs cils noirs. Sur sa nuque où les prunelles de Corvol se fixaient avidemment, voltigeait tout un frissonnement de petits cheveux follets, où le soleil, en se jouant jetait comme un fourmillement d'étincelles blondes.

Ils étaient arrivés devant le kiosque chinois, fantaisie luxueuse que l'orgueil de Cloaron avait voulu se passer jadis pour étonner ses voisins de campagne auxquels leur fortune ne permettait pas pareille splendeur, et où il avait entassé une foule de bibelots curieux et rares, rapportés de Chine par ses navires.

La jeune fille s'installa devant son chevalet, dressé devant une fenêtre, et retourna la toile à laquelle elle travaillait et qui depuis la veille n'avait pas eu le temps de sécher.

Corvol examina, admira, critiqua même — ce qui était le comble de la flatterie, — puis prit congé de Madeleine, se dirigeant vers le pont qu'il avait à inspecter.

En marchant il était très rouge. Le sang lui battait les tempes et ses oreilles bourdonnaient, comme s'il avait été subitement pris d'un accès de fièvre.

Son front était plissé, et ses sourcils froncés et rapprochés l'un près de l'autre, comme s'il se trouvait en proie à une idée absorbante, sur laquelle il concentrait toute son attention.

— Personne aux environs !... murmura-t-il en jetant au loin un regard circulaire. Ce kiosque est au moins à une demi-lieu du château. C'est bien imprudent à Mlle Madeleine de s'y aventurer seule. On l'y assassinerait que personne n'entendrait seulement crier : Au secours !

Il s'était engagé sur le pont et se penchait pour examiner les madriers vermoulus dont Goëland lui avait parlé.

En se relevant, il vit à travers la fenêtre du petit pavillon la jeune fille qui, la tête penchée sur sa toile, le dos tourné, travaillait avec ardeur.

Le souvenir de ses ardentes lectures, de ses études fiévreuses de la veille, lui revenait à l'esprit.

— Ainsi, pensait-il, tout ce qu'ont observé, contrôlé, affirmé les savants qui ont été mes maîtres, pourrait s'appliquer à cette jeune fille. Elle pourrait perdre, au gré d'une volonté, le mouvement, la parole, le sentiment !... Et, une fois réveillée, elle ne se rappelerait rien de tout ce qui lui serait arrivé avant et pendant ce sommeil !...

Il regarda de nouveau autour de lui.

La plaine au loin était absolument déserte.

La seule maison qu'on aperçut était le moulin, mais le tumulte que faisait la roue, en tournant, étouffait et absorbait tous les autres bruits qui pouvaient se produire dans son voisinage.

Corvol continuait à songer.

C'était donc vrai, cette merveilleuse fille dont la beauté produisait sur lui un effet si puissant, serait avant peu la femme d'un autre.

Et lui, terrassé, dégringolé, perdu, casserait des cailloux dans une mine de l'Am